

L'ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ

Une économie à visage humain : l'être-don et la famille

Raymond Bernard GOUDJO

Il nous a paru à la fois nouveau, juste et paradoxal d'entendre le Pape Benoît XVI, inscrire, dans la suite logique des écrits de ses prédécesseurs, au cœur de son encyclique sociale « Caritas in veritate », **la notion du don et la réalité de la famille** pour une économie à visage humain. D'un point de vue général, les personnes et les peuples aspirent à une économie prenant en compte la personne humaine comme moteur et lien principal et incontournable de l'économie. **L'efficacité et le profit** qui sont essentiels à l'économie ne sont pas contestés, mais la forme de plus en plus trop impersonnelle prise par une économie mondialisée soutenue par le monde de la finance pousse les personnes et les peuples de plus en plus marginalisés à réclamer à l'économie un visage ayant une expression fortement empreinte d'humanité.

La personne dans son questionnement et sa recherche d'une économie à visage humain retourne pour ainsi dire naturellement à ses sources intimes pour s'interroger tant au plan anthropologique que métaphysique sur **l'être-homme comme prémices du don**. La dimension de l'être-don en l'homme transparait alors comme espace de gratuité, de générosité et de socialité dans la convivialité familiale. Cet espace, nous voulons à présent l'imprimer à la société, surtout au monde de l'économie et des finances pour que visage de l'homme ne soit pas déformé par ses activités essentielles et incontournables.

I. Personne, un être-don

« **L'être humain est fait pour le don ; c'est le don qui exprime et réalise sa dimension de transcendance.** »¹

Le don est la première réalité, pour ne pas dire la réalité première à laquelle nous sommes tous confrontés. La vie, quelles que soient les approches scientifiques qui tentent de la décrire, se présente toujours comme un don. Une personne s'interrogeant très honnêtement sur **le sens et l'utilité de la vie d'un enfant né d'un viol** conclut à la condamnation à mort de cette vie, c'est-à-dire à la nécessité de l'avortement pour épargner à la mère, à l'enfant et à tout son environnement cet atroce traumatisme moral et social permanent personnifié dans l'enfant lui-même. N'étant pas le fruit d'un consentement mutuel d'ébats amoureux, cette vie ne saurait être reçue comme telle, c'est-à-dire comme un don. N'entrons pas dans les longues considérations éthiques, mais tirons une conséquence fondamentale à partir de cet exemple.

¹ Benoît XVI, Encyclique sociale Caritas in veritate, Cité du Vatican 29.06.2009 - CIV 34

Venir au monde, être mis au monde ou encore devenir un être-à-la-vie, un être-donné-à-la-vie suppose de fait un principe fondamental, **l'amour**, et deux attitudes indubitables, **l'accueil et le don**. Toute vie qui ne prendrait pas sa source dans l'amour ne peut pas être accueillie et tout ce qui n'est pas accueilli, n'est donc pas donné, car ce qui est donné rejoint et est rejoint par sa source l'amour. **L'amour n'est pas un concept ni éthéré, ni matérialisé**, il est de l'ordre du spirituel de l'ordre du divin, donc il pousse toujours vers l'en-haut, vers un plus-être. La déception face au don de l'amour vient du fait de la déformation de l'acte humain de donation qui, se prenant bien souvent pour propriétaire, veut donner ce qu'il ne possède pas ; il falsifie donc le geste de donation. **« L'amour est le don le plus grand que Dieu ait fait aux hommes, il est sa promesse et notre espérance. »**²

En définissant le don par **« ce qui est apte à être donné »**, Thomas d'Aquin complète aussitôt que **« ce que l'on donne se rapporte et au donateur et au bénéficiaire ; si quelqu'un donne une chose, c'est qu'elle lui appartient ; et s'il la donne à un autre, c'est pour qu'elle appartienne désormais à cet autre. »**³ Il en ressort qu'il faut avoir la propriété de ce qui est à donner, c'est-à-dire de pouvoir user et jouir librement et à volonté de son bien de sorte qu'en le donnant à un autre, on n'en éprouve aucune privation nouvelle, mais un enrichissement. Dans le principe, seul Dieu peut donner sans s'appauvrir. Mais l'homme, à l'image et ressemblance de Dieu, s'enrichira du don fait à autrui, s'il est attentif à ne pas poser un geste égoïste dans chacun de ses actes de donation. **Dans le don de quelque, au-delà de l'objet remis, c'est l'être qui se communique.** Le don étant cession de quelque chose à quelqu'un, il requiert un complément allant dans le sens du perfectionnement, tel le don de l'amour, le don de la vie, le don de son temps et même le don de l'argent, etc. Thomas d'Aquin démontre que tout don gratuit découle du don premier qu'est l'amour : **« D'après le Philosophe, il y a don au sens propre quand il y a donation sans retour, c'est-à-dire quand on donne sans attendre de rétribution ; "don" implique ainsi une donation gratuite. Or, la raison d'une donation gratuite est l'amour ; pourquoi donnons-nous gratuitement une chose à quelqu'un ? Parce que nous lui voulons du bien. Le premier don que nous lui accordons est donc l'amour, qui nous fait lui vouloir du bien. On voit donc ainsi que l'amour constitue le don premier, en vertu duquel sont donnés tous les dons gratuits. »**⁴

François Varillon résume le don, principalement celui de l'amour, comme acte réciproque de la personne humaine pour fonder la communauté à l'image du mystère trinitaire. **« ... je me décentre afin de n'être plus à moi-même mon propre centre, mais que désormais mon centre soit toi. C'est toi que j'aime, qui es mon centre, je vis pour toi et par toi ; je sais**

² CIV 2

³ Thomas d'Aquin, Somme théologique – ST 1 Q. 38 a. 1.

⁴ Thomas d'Aquin, ST I Q.38 a.2

que toi, tu te décentres aussi, tu n'es plus à toi-même ton propre centre, tu es centré sur moi. Je suis centré sur toi, je vis pour toi. Tu es centré sur moi, tu vis pour moi et tous deux, nous vivons l'un pour l'autre. Aimer, c'est vivre pour l'autre (c'est le don) et vivre par l'autre (c'est l'accueil). Aimer c'est renoncer à vivre en soi, pour soi et par soi. »⁵

Les attitudes de don et d'accueil ne sont pas facultatives en la personne humaine, mais elle la structure au plus intime d'elle-même, car chaque être humain se reçoit comme don et s'accueille comme tel, comme personne aimée. **Les blessures de l'amour, tant par excès d'amour mal situé que par manque ou perte d'amour, marquent voire détruisent la personne**, car elles la conduisent à vouloir tout rapporter à elle-même, à son cas à soi, et non pas à rencontrer l'autre dans la dynamique de la réciprocité.⁶ Ces blessures se rapportent donc toutes au déficit, même à l'incapacité de générosité structurelle, à la non adéquation de la vie personnelle au don de soi intimement imprimée dans sa nature. **Être-don**, la personne humaine tend vers la félicité que si dans son activité quotidienne, principalement celle qui vise la quête du pain quotidien réel ou économie, elle ne recouvre pas sa générosité d'une carapace plus ou moins solide de profits trop égoïstes.

II. Le don en économie

« ... dans les relations marchandes le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. »⁷

La personne est aujourd'hui confrontée à un environnement fortement marqué par le matérialisme et l'individualisme. Elle n'est plus encline à **une espérance finaliste**, c'est-à-dire orientée vers un au-delà de lui-même, vers le tout autre, mais elle vit d'espairs sans cesse revisités et révisés pour se donner un contenu soutenable dans les perspectives bien limitées de sa vision horizontaliste. **Le phénomène de l'idée très ambiguë de gouvernance** ne fait qu'exacerber cette tendance à ne voir que dans le mesurable la bonne qualité de l'épanouissement de la personne. Tous les débats politiques et toutes les protestations sociales dans le système actuel de gouvernance se ramènent à l'horizon horizontal, au point que toutes les références à la verticalité apparaissent comme un utilitaire de l'horizontal. Chantal Delsol n'hésite pas à conclure que **« La gouvernance est un gouvernement procédural essentiellement préoccupé par la gestion, la technique, la pragmatique, tout ce qui convient à un monde matérialiste où l'on cherche un bien-être quantifiable. »⁸**

⁵ François Varillon, Joie de croire, joie de vivre, Paris 1981, p. 28.

⁶ Cf. Simone Pacot, L'évangélisation des profondeurs, Paris 1999, p. 69 ss.

⁷ CIV 36.

⁸ Chantal Delsol, L'âge du renoncement, Paris 2011, p. 217.

Avons-nous besoin d'exemples ? Les remous sociaux qui touchent tant l'économique que le politique, rien qu'au Bénin, ne sont que plus que parlants. Les attitudes de défiance tant du monde politique, du monde économique, du monde de l'éducation que de la société civile révèlent une forte tendance à tout ramener au profit individuel que l'on peut tirer de toute situation : projets, initiatives, restructurations, assainissement, etc. Nous sommes en présence d'une « **économie du don** » ou « **économie du parasite** » qui attend tout de l'État-providence qu'on pensait à jamais enterré, mais qui persiste dans les faits, même au plan mondial. L'économie du don réside en ceci que **l'individu-citoyen** croit que l'État, entité commune, doit tout lui donner sans attendre en retour une contrepartie exigeante et conséquente de l'individu-citoyen. Les ressources communes sont donc pillées tant par voies légales et formelles qu'illégales et informelles.

L'économie du don développe un esprit de performance dans la médiocrité et de la médiocrité, car l'on se plaint à tout tirer coûte que coûte vers l'en-bas sous prétexte d'injustice et de subvention due au pauvre. Certes, il faut venir en aide au pauvre, il faut de même œuvrer à sensiblement réduire les écarts nés des inégalités naturelles et des talents, mais il ne faudrait jamais oublier que l'être-don, la personne généreuse doit « **Croire qu'en définitive la bonne fortune des autres est aussi la sienne** » même si elle semble ne pas apparaître comme un penchant naturel ou instinctif de l'esprit humain⁹.

Le don en économie, différent de l'économie du don, part du principe de gratuité comme grammaire de l'agir humain, c'est-à-dire inscrite au tréfonds du cœur de la personne. « **La gratuité est une situation, une attitude, alors que le don est un acte** » explique les Cahiers des EDC qui continue : « **La gratuité évoque d'abord ce qui ne se monnaie pas : l'air est gratuit comme le sourire ou l'amitié... L'esprit de gratuité inspire celui qui agit sans être par l'attente d'un retour pour soi, mais ceci ne signifie pas qu'il ne peut exister de retour envers celui qui accomplit un acte gratuit. Si un retour se produit, il n'a été ni anticipé ni souhaité.** »¹⁰ Celui qui donne gratuitement, pose un acte conscient sans attente d'un geste de reconnaissance direct, il ne s'occupe pas de savoir si le bénéficiaire le mérite ou pas, par contre il tire sa récompense d'avoir fait le bien pour le bien et espère du donataire un geste similaire de générosité envers autrui. Ici apparaît le sens de la réciprocité qui ne peut pas simplement se concevoir de façon commutative, mais distributive, voire sociale. **La relation réciproque doit avoir une dimension géométrique, c'est-à-dire s'étendre à tous par le lien de spirituel de l'humain (humus) en nous.** Par le fait que toute personne est nature humaine, le geste de gratuité des uns envers les autres devrait se propager et contaminer les uns et les autres dans la complexité du relationnel à autrui. On dira de la gratuité qu'elle est un don libre, parce que c'est non seulement un devoir et un engagement intime à toute nature de

⁹ Cf. George Gilder, Richesse et pauvreté, Paris 1981, p. 23.

¹⁰ Collectif, La Gratuité, Les Cahiers des EDC - Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, Février 2012, p. 5.

relation, mais aussi un engagement qui ajoute une plus-value au devoir à accomplir, c'est être généreux pour être généreux. Et comme l'explique Thomas d'Aquin : « **La gratuité peut s'estimer à deux points de vue : du côté de l'œuvre elle-même, parce que l'on n'y est pas obligé. Ou bien du côté de l'ouvrier, parce qu'il fait cela de sa libre volonté. Or ce qui rend honorable et méritoire une action vertueuse, c'est qu'elle soit volontaire. Donc, quand bien même obéir est un devoir, si la volonté s'y empresse, le mérite n'y perd rien...** »¹¹

Si la gratuité est l'état d'esprit de promptitude de l'être généreux, le don est le geste extérieur visible et perpétuel faisant ressortir **la volonté et la liberté du donateur, sa gratuité**. Par le fait de l'être de relation préinscrit en toute nature humaine, la réciprocité du don a toujours une valeur sociale et elle se saisit en **une infinité de dons et de contre-dons sociaux** par souci du bien : **bien agir, bien faire, bien recevoir, bien donner, etc.**

En économie, le don est incontournable. George Gilder insiste sur le fait que « Le capitalisme commence avec le don »¹². Il montre que le don ne crée pas l'état de dépendance, mais qu'il est le socle des échanges commerciaux. **Les sociétés primitives** avaient coutume de s'offrir des dons pour s'entraider et aussi pour rivaliser de générosité : le don était à la fois un acte d'amitié et d'aide d'une famille à une autre, d'un clan à un autre. Le don se remettait sous forme d'offrande suivant un rite religieux, car les gestes de magnanimité étaient en même temps alliance scellée avec le Tout Autre. **Progressivement, on est passé au troc, à l'échange des biens, dans le but de s'entraider et de couvrir tous ses besoins.** L'histoire raconte que **les chefs de tribus** s'ingéniaient à s'offrir mutuellement des dons chaque fois plus important que les précédents au point d'arriver dans ce jeu à une sorte de rivalité conflictuelle, d'ambition et de profit. **Regardons par exemple**, deux enfants qui jouent. Comment se fait-il qu'ils s'échangent subitement des propos peu amicaux et se donnent subséquemment l'un à l'autre des coups de poings ? Tout simplement parce que dans le jeu d'amitié s'est infiltrée la passion du meilleur, du plus habile, du plus fort.

Bref, les multiples formes du don ont ouvert la voie à l'investissement pour offrir un mieux-être à un ensemble encore plus vaste de façon immédiate et constante. « **Ces dons ou ces investissements, écrit-il, sont expérimentaux. Leurs fruits restent en effet inconnus et l'on ignore s'ils se solderont par des pertes ou des profits. Parce que la majorité des investissements sont des échecs, l'instant de la décision est lourd de promesses et d'incertitudes et suppose une certaine foi ; mais ces aventures sont des expériences et en ce sens même un échec est en fait un succès ; même le gaspillage est rentable. Avec le**

¹¹ Thomas d'Aquin, ST II-II Q.104 a.1 ad.2.

¹² Cf. George Gilder, Richesse et pauvreté, Paris 1981, p. 35.

temps ou d'une génération sur l'autre, les échecs se transforment en savoir dont les entrepreneurs et la société jouissent comme du plus précieux des capitaux. »¹³

Au commencement de l'économie moderne était l'échange fraternel des biens pour se faire plaisir mutuellement et aussi pour s'entraider. Le facteur de l'évolution et de l'amélioration des conditions de vie a vu progressivement s'installer la tendance forte en toute personne du possessif par l'avoir pour dominer. **La logique du marché concurrentiel sauvage ne tient pas à lâcher le profit, le gain comme nerf de son existence ;** elle va même jusqu'à démontrer que l'homme est par nature un loup pour son semblable et qu'il serait vain de vouloir le changer fondamentalement. De même la logique de l'État s'emploie sans relâche à vouloir contrôler et régler l'action publique par des lois dont l'esprit ne s'accorde plus aux attentes intimes des personnes et des peuples. En effet, l'État embarqué et conditionné par la puissance économique lui donnant du pouvoir politique réel, s'emploie plus, sous le pseudonyme de justice, à construire des lois au profit du statu quo de la logique de la concurrence mercantile sauvage. Benoit XVI s'y inscrit en faux en réclamant que la civilisation de l'économie revête un visage tout autre car **« Si hier on pouvait penser qu'il fallait d'abord rechercher la justice et que la gratuité devait intervenir ensuite comme un complément, aujourd'hui, il faut dire que sans la gratuité on ne parvient même pas à réaliser la justice. Il faut, par conséquent, un marché sur lequel des entreprises qui poursuivent des buts institutionnels différents puissent agir librement, dans des conditions équitables. »¹⁴**

III. Une Économie à visage humain

« Vaincre le sous-développement demande d'agir non seulement en vue de l'amélioration des transactions fondées sur l'échange et des prestations sociales, mais surtout sur l'ouverture progressive, dans un contexte mondial, à des formes d'activité économique caractérisées par une part de gratuité et de communion. Le binôme exclusif marché-État corrode la socialité, alors que les formes économiques solidaires, qui trouvent leur terrain le meilleur dans la société civile sans se limiter à elle, créent de la socialité. Le marché de la gratuité n'existe pas et on ne peut imposer par la loi des comportements gratuits. Pourtant, aussi bien le marché que la politique ont besoin de personnes ouvertes au don réciproque. »¹⁵

Il faut être d'emblée claire : une économie à visage humain ne peut pas être définie par des critères d'efficacité mesurables et chiffrables. L'expert en économie comme le financier voudra assurément avoir du mesurable, du chiffrable, du statistique, etc. mais il ne

¹³ Cf. George Gilder, *Richesse et pauvreté*, Paris 1981, p. 39.

¹⁴ CIV 38.

¹⁵ CIV 39.

faudrait pas oublier que la personne humaine n'est pas un instrument de mesure et que non plus elle ne se mesure pas à la quantité de son avoir, mais à la qualité de son être. Comme enseigne le Concile Vatican II, « **L'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il a.** »¹⁶ C'est sur la base de ce principe que nous allons explorer trois lieux réels de vie et d'éducation pouvant fortement aider à donner à l'économie un visage prenant en compte l'homme dans toute sa dimension, l'homme ayant une attention préférentielle au pauvre¹⁷. Retenons trois lieux d'investigation pour éduquer à une économie à visage humain : la foi, le travail et la famille.

1. La foi créant réellement la confiance

Plusieurs expatriés rencontrés séparément à plusieurs occasions n'hésitent pas à souligner **le terrible climat de méfiance qui touche à la société béninoise dans son ensemble**, surtout ses cadres et décideurs à tous les niveaux tant au plan économique que politique. Cette attitude de méfiance contraste dangereusement avec la forte pratique religieuse générale. La foi, si elle est réellement authentique, aurait dû en principe décupler les capacités d'inventivité et de prise de décision en faveur du bien commun. **Par erreur crasse, nous prenons pour un réel compliment les propos d'Emmanuel Mounier traitant le Bénin de quartier latin de l'Afrique. Ce n'était ni une admiration, ni un compliment, mais un douloureux constat soulignant le byzantinisme social béninois, c'est-à-dire que beaucoup de paroles pour très peu d'actions sont développés, et aussi beaucoup de discussions non pour construire mais pour mieux nuire.**

La foi apparaît au Bénin comme un puissant verni recouvrant **des peurs réelles et inavouées**, des peurs qui brisent la confiance et la joie de voir l'autre entreprendre et réussir. Les peurs se doublent de cette jalousie que saint Thomas d'Aquin désigne par « **jalousie envieuse** », ce qui signifie vouloir posséder certains biens matériels que plusieurs ne peuvent posséder en même temps et y mettre de la méchanceté et même de la haine pour déposséder le possédant à son profit ou à celui de personne¹⁸.

Benoît XVI exhorte les Africains à revisiter la foi authentique en Dieu quand il dit : « **S'appuyant sur les religions traditionnelles, la sorcellerie connaît actuellement une certaine recrudescence. Des peurs renaissent et créent des liens de sujétion paralysants. Les préoccupations concernant la santé, le bien-être, les enfants, le climat, la protection contre les esprits mauvais, conduisent de temps à autre à recourir à des pratiques des religions traditionnelles africaines qui sont en désaccord avec l'enseignement chrétien...**

¹⁶ Concile Vatican II, Gaudium et spes - GS 35.

¹⁷ Cf. Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale « Africae munus », Ouidah 19.11.2011, AM 27.

¹⁸ Cf. Thomas d'Aquin, ST I-II Q.28 a.4.

Pour l'Église qui est en Afrique, il est nécessaire, à travers une catéchèse et une inculturation profonde, de guider les personnes vers la découverte de la plénitude des valeurs de l'Évangile. »¹⁹

La foi authentique aide à affronter les peurs paralysantes et conduit à professer dans le « Je crois en Dieu » le « Je crois en l'homme » aussi, c'est-à-dire la confiance fondamentale en l'autre et la reconnaissance que tous nous ne pouvons posséder en même temps et au même moment les mêmes biens et facilités. Comme la chance ne sourit pas à tous en même temps, les talents des uns et des autres ne sont pas du même ordre. L'optimisme et la foi en l'homme sont les moteurs incontournables du développement économique et du développement humain. « **Au fond tout est là : si on ne croit pas en l'homme, on ne croit pas en Dieu.** »²⁰

2. Le travail comme expression du don réciproque de soi

Il est faux de dire que le Béninois ne travaille pas, mais il est juste de dire qu'il travaille généralement très mal et souvent sans grande générosité. Nous oublions souvent que **le premier investissement et le premier capital c'est l'homme au travail, non pas comme objet mais comme sujet**. La terre ne peut donner son fruit, un fruit réel et bien réparti que si l'homme se met au travail.

Ce qui peut être de plus en plus constaté, c'est la puissance du matérialisme et de l'individualisme qui investit toutes les couches sociales au point que l'esprit pionnier, l'esprit de sacrifice, l'esprit de grande abnégation essentiel à la rationalisation, au déploiement et à la répartition des richesses **fait gravement défaut**. Le travail semble être de plus en plus réduit au profit immédiat à en tirer, ce qui ouvre d'ailleurs facilement les esprits à la corruption des mœurs.

Une entreprise pour être performante doit rechercher l'efficacité et le profit. Pour cette raison, elle ne peut compter que sur des employés, travailleurs décidés à donner le meilleur d'eux-mêmes en le signifiant par le don généreux de leur temps. La détermination légale du temps de travail est fondamentale, mais le don généreux d'un plus de ce temps sans qu'il ne soit nécessairement transformé en heures supplémentaires est plus que fondamentale. Il ne s'agit pas pour l'entreprise d'appeler à la générosité des employés rien que pour l'exploiter, mais de penser à faire participer progressivement les travailleurs aux fruits du travail de leurs mains en faisant l'effort, toute raison gardée, de les associer au bénéfice.

Les pays aspirant réellement au développement ne peuvent pas avaler tout de go et sans contextualisation, les lois du travail définies par les pays développés qui sentent actuellement, sans grand succès, la nécessité de réviser ces lois, car les travailleurs ne supportent pas qu'on

¹⁹ AM 93

²⁰ Maurice Zundel, *Vivre Dieu. L'art et la joie de croire*, Paris 2007, p. 204.

touche à leurs acquis sociaux liés aux idéologies consumériste et ludique. Les solutions préconisées par les pays industrialisés pour relancer leur productivité tout en épargnant le consumérisme et le loisir demeurent toujours infructueuses, car comme le disait George Gilder : **« Quelle que soit l'issue de ces évolutions, une chose est sûre : imposer davantage les riches, c'est affaiblir l'investissement ; parallèlement, donner davantage aux pauvres, c'est réduire les incitations au travail. De telles mesures ne peuvent que diminuer la productivité, limiter l'éventail des emplois et perpétuer la pauvreté. »**²¹ François de Saint-Victor, praticien de l'économie, dans une correspondance épistolaire privée fait la réflexion similaire suivante : **« ... le transfert de revenu du secteur privé vers le secteur public au titre des prélèvements obligatoires vient réduire le surplus de gratuité qui faisait l'attrait de l'offre. Ainsi l'accroissement de la ponction publique prélevée sur la société civile a-t-elle, toutes choses égales par ailleurs, un effet dépressif sur l'économie. Contrairement à un mythe bien entretenu, son effet multiplicateur est nul, et se limite à un seul effet de transfert du pouvoir d'achat. »**²²

Seul le travail acharné, non pas le travail forcené, c'est-à-dire le travail pensé et repensé dans un souci de perfectionnement constant peut sortir le Bénin de son impasse économique. La raison d'être du travail acharné, c'est la poursuite du bien commun perçu simultanément comme une vocation intime et une valeur très élevée de justice et de charité que nous nous devons en tant que citoyen les uns les autres. Benoît XVI le souligne avec une insistance répétée : **« C'est une exigence de la justice et de la charité que de vouloir le bien commun et de le rechercher. Œuvrer en vue du bien commun signifie d'une part, prendre soin et, d'autre part, se servir de l'ensemble des institutions qui structurent juridiquement, civilement, et culturellement la vie sociale qui prend ainsi la forme de la polis, de la cité. On aime d'autant plus efficacement le prochain que l'on travaille davantage en faveur du bien commun qui répond également à ses besoins réels. Tout chrétien est appelé à vivre cette charité, selon sa vocation et selon ses possibilités d'influence au service de la polis. »**²³

Le don en économie suppose la générosité du travailleur qui accomplit fidèlement et avec abnégation la tâche pour laquelle il est employé dans un esprit de coopération. Il le fait pour donner sens non pas seulement à la famille humaine, mais à cette famille, sa propre famille, dont il a la charge comme éducateur. L'employeur n'est pas de reste, car la qualité des prestations du travailleur dépend beaucoup non pas des primes à verser, mais de la qualité de la gratuité, la faculté d'échanger avec le travailleur en s'intéressant à la personne du

²¹ George Gilder, Richesse et pauvreté, Paris 1981, p. 80.

²² François de Saint Victor, Valeur, gratuité et prospérité. Un essai d'intégration théorique. Article inédit de mars 2012.

²³ CIV 7.

travailleur, sa famille et tout son environnement. François de Saint Victor le souligne de cette manière : « **Tout phénomène constaté au niveau macro-économique n'a pas de consistance par lui-même : il n'est que la résultante de millions de décisions individuelles prises dans le secret des cœurs et des intelligences. Chacun n'agit qu'en fonction de ses convictions. On ne peut donc mener une analyse économique féconde sans intégrer ce qui motive profondément les comportements. Si cela est vrai, alors le changement du substrat culturel des sociétés occidentales n'est pas neutre économiquement...** »²⁴

3. La famille, pépinière de la gratuité et du don réciproque

La famille est le lieu privilégié de l'éclosion du sens de la foi et du sens du travail. La foi et le travail soutiennent et maintiennent en retour la famille. Les jeunes ont actuellement tendance à penser que la famille est un frein à leur carrière professionnelle et ils repoussent le plus loin possible leur engagement pour la vie de famille en refusant de poser l'acte d'engagement et de responsabilité civile, voire chrétien, qu'est le mariage.

La famille a pour fonction sociale de stabiliser la personne et de lui offrir une ligne directrice constante sur laquelle il se base dans ses différents choix professionnels. La constante dans l'orientation de vie repose sur la gratuité première de l'amour. Celui qui a conscience d'avoir donné sa vie pour autrui, c'est-à-dire pour sa conjointe et ses enfants ou pour le corps ecclésial auquel il appartient, ne passe pas son temps à papillonner dans un monde d'incertitudes. L'affirmation de la famille devient comme une profession de foi, cette certitude de voir l'invisible et de pouvoir l'atteindre. L'amour conjugal et familial se donne sans calcul primordial, il se donne malgré les incertitudes et les impondérables, il se donne pour atteindre des sommets élevés. **L'amour conjugal et familial apparait comme un défi, tel celui de franchir le mont Kilimandjaro ou l'Everest par ses pans les plus escarpés et les plus accidentés.** L'amour conjugal et familial est un don d'amour pour la vie afin de faire vivre à des vies une espérance toujours croissante. Benoît XVI reprend toute la tradition ecclésiale quand il réaffirme à l'Afrique que « **La famille est le "sanctuaire de la vie" et une cellule vitale de la société et de l'Église. C'est en elle que "se modèle de manière primordiale le visage d'un peuple ; c'est là que ses membres reçoivent les acquis fondamentaux ; ils apprennent à aimer en étant aimés gratuitement ; ils apprennent le respect de toute autre personne en étant respectés ; ils apprennent à connaître le visage de Dieu en en recevant la première révélation d'un père et d'une mère pleins d'attentions. Chaque fois que ces expériences fondatrices font défaut, c'est l'ensemble de la société qui souffre violence et qui engendre à son tour de multiples violences".** »²⁵

²⁴ François de Saint Victor, Valeur, gratuité et prospérité. Un essai d'intégration théorique. Op. cit.

²⁵ Cf. AM 42.

La famille est une clé essentielle de la réduction de la pauvreté dans la mesure où l'on ne s'emploie pas à la défiguration de son image originelle et à la transformation de sa vocation intime en un bouillon de méfiance et de discordes. Il est important de percevoir ici sa fonction éducatrice en matière de foi qui veut signifier foi en Dieu et grande confiance en l'homme par le développement du travail solidaire et subsidiaire. **Sans absolutiser cette affirmation, on pourrait dire que les familles qui ont du mal à s'assurer une vie décente et à s'en sortir matériellement, couvent sous une apparence extérieure de stabilité un certain nombre de dysfonctionnements spirituels que psychosomatiques.**

Les dysfonctionnements spirituels se rapportent à la perte de recherche de sens et au terrible éparpillement des parents ou des jeunes dans des peurs et des croyances qui poussent l'esprit à s'incarcérer dans le cercle vicieux de l'occultisme et à développer de façon exponentielle plus de pessimismes que d'optimismes. Toutes les forces spirituelles et aussi matérielles sont concentrées pour se défendre d'ennemis invisibles hâtivement symbolisés dans le prochain toujours accusé de la cause de son malheur à soi. Peu de place et de temps sont consacrés au calme intérieur et à l'inventivité, cette fécondité insufflée en l'homme par le créateur.

Les dysfonctionnements psychosomatiques se réfèrent aux blessures ouvertes ou enfouies qui poussent à des appétits désaxés : sexualité excitée à l'excès par le consumérisme, d'où le refus et la rupture de tout dialogue intraconjugaux, de tout échange avec la progéniture, les infidélités, l'alcoolisme, la violence conjugale, etc. La société postmoderne poussant à l'extrême à la culture du plaisir et de l'indifférenciation, la culture du Prométhée individualiste et matérialiste donne de la famille une image déformée et repoussante. Benoît XVI ose mettre les puissances politiques devant leurs responsabilités envers la famille en leur demandant de ne pas la pousser à bout de sorte qu'elle soit finalement incapable de jouer le rôle primordiale de « sanctuaire de la vie ». Conçue comme sanctuaire de la vie, la famille évite aux sociétés de se précipiter d'elles-mêmes dans le néant. **« En effet, la responsabilité interdit aussi bien de considérer la sexualité comme une simple source de plaisir, que de la réguler par des politiques de planification forcée des naissances. Dans ces deux cas, on est en présence de conceptions et de politiques matérialistes, où les personnes finissent par subir différentes formes de violence. À tout cela, on doit opposer, en ce domaine, la compétence primordiale des familles par rapport à celle de l'État et à ses politiques contraignantes, ainsi qu'une éducation appropriée des parents. »**²⁶

En conclusion, **la personne humaine est un être-don qui ne peut en définitive trouver le bonheur non pas dans l'avoir excessif, mais dans l'être de communion et de partage auquel il est naturellement convoqué.** Ce qu'elle entreprend est moins pour un profit

²⁶ CIV 44.

exclusif, mais inclusif, c'est-à-dire qu'en vertu des principes de solidarité et subsidiarité, elle ne supporte pas au plus intime d'elle-même d'être heureuse toute seule. Son bonheur n'est réel et perpétuel que si elle commence par rendre l'autre d'abord heureux. **L'expression du don de soi pour l'autre n'est possible qu'à partir de la cellule première, cellule fondatrice de la relation sociale, la famille.** C'est à partir d'elle qu'est née l'économie comme souci de subvenir de façon constante et pérenne aux besoins fondamentaux et exacts des membres de la communauté familiale.

L'économie à visage humain, loin de se chercher dans des discours et analyses savants et techniques sur l'économie, ne se résume-t-elle pas en ces quelques mots suivants : « **Continuer à proposer aux nouvelles générations la beauté de la famille et du mariage, la correspondance de ces institutions aux exigences les plus profondes du cœur et de la dignité de la personne devient ainsi une nécessité sociale, et même économique. Dans cette perspective, les États sont appelés à mettre en œuvre des politiques qui promeuvent le caractère central et l'intégrité de la famille, fondée sur le mariage entre un homme et une femme, cellule première et vitale de la société, prenant en compte ses problèmes économiques et fiscaux, dans le respect de sa nature relationnelle.** »²⁷

²⁷ CIV 44.